

Journée d'étude

16 AVRIL 2026

CARCÉRALITÉ ET PSYCHIATRIE : PENSER L'ENFERMEMENT
Le sujet à l'épreuve des dispositifs carcéraux

Faculté de Droit

3 Av. Robert Schuman, 13100 Aix-en-Provence

Amphithéâtre DUMAS

Inscriptions nécessaires à l'adresse suivante
penserlenfermement@gmail.com

Qu'est-ce qu'un enfermement ? Est-il seulement affaire de murs, de portes et de verrous ou engage-t-il, autrement, notre manière d'organiser les corps, la parole, le regard ? Et si l'enfermement impliquait certains rapports au temps, à l'espace et au langage et n'était pas sans effet sur ceux qui les traversent - patients, détenus, professionnels, bénévoles - et constituait ainsi un objet clinique, psychopathologique et institutionnel majeur ?

Durant cette journée, la prison et la psychiatrie en milieu carcéral seront abordées comme des points d'appui pour définir ce qu'est l'enfermement. Quelles logiques sociales et institutionnelles rendent ces dispositifs possibles ? Que produisent-ils sur le sujet et sur le lien social ? Que révèlent-ils d'une époque et de sa manière de traiter ce qui l'inquiète ou l'excède ?

Lors de son cinquième séminaire, le psychiatre et psychanalyste Jacques Lacan remarquait que « Dès que l'homme arrive quelque part, il construit une prison et un bordel - c'est-à-dire les endroits où le désir est vraiment - et il attend quelque chose, un monde meilleur, un monde futur ». Ainsi considéré, l'enfermement n'est pas affaire uniquement de spécialistes mais concerne chacun. L'être humain n'est-il pas le seul vivant à instituer volontairement des lieux destinés à retrancher des corps : prisons, établissements psychiatriques, centres éducatifs fermés, quartiers et chambres d'isolement ? Sans doute cette inclination à produire des espaces de réclusion, de mise en marge, dit-elle quelque chose de notre condition d'êtres parlants. Ensuite, parce que ces dispositifs ne sont jamais hors du monde social, qu'ils relèvent de choix politiques, qu'ils sont institués, financés, organisés, parlés et régulés par la cité, ils engagent nécessairement une responsabilité collective. Penser l'enfermement, c'est donc aussi interroger nos propres modes de vie institutionnelle et les formes contemporaines (de traitement) du lien social dans ce qu'il a de plus intimement inquiétant. C'est pourquoi cette journée est conçue comme un espace de rencontre et de travail commun entre université, institutions de soin, administration pénitentiaire et acteurs associatifs. Elle réunira des professionnels de terrain (psychiatres, psychologues, assistants de service social, infirmiers, éducateurs, etc.), des chercheurs en psychopathologie, en psychologie, en psychanalyse, en philosophie, en sociologie, des responsables institutionnels, des membres d'associations et des étudiants. Volontairement pluridisciplinaire, pluristatutaire et pluri-institutionnelle, les discussions feront partie intégrante des échanges et l'enjeu sera de créer un atelier collectif de réflexion où expériences cliniques, pratiques institutionnelles et élaborations théoriques se mettent mutuellement au travail.

La matinée sera consacrée à un temps de définition et de problématisation de l'enfermement. Des intervenants issus de la sociologie, de la psychologie sociale et clinique, de la psychanalyse et de la philosophie proposeront des repères pour situer historiquement et institutionnellement les dispositifs d'enfermement carcéraux, leurs évolutions et leurs enjeux actuels. Il s'agira d'interroger les formes « contemporaines » de la contrainte ou du contrôle et d'en dégager les enjeux pour le sujet, les institutions et la cité.

L'après-midi sera consacré à la psychiatrie en milieu carcéral. Des soignants, des acteurs associatifs et des professionnels de terrain, à partir de situations concrètes, évoqueront leurs conditions d'exercice, les tensions entre exigences pénitentiaires et pratique clinique, les effets de l'incarcération sur les personnes détenues et sur les équipes. Le soin sera abordé comme une pratique prise dans des contraintes institutionnelles fortes, mais aussi comme un lieu d'invention dont il est nécessaire de témoigner.

PROGRAMME

PENSER L'ENFERMEMENT

9h00-9h15

Introduction de la journée

9h15-10h20

« Gérer l'incertitude : la prison face aux rationalités du risque »

Guillaume BRIE. Docteur en sociologie, enseignant-chercheur et responsable du Centre Interdisciplinaire de Recherche Appliquée au champ Pénitentiaire (CIRAP)

« Transformer, responsabiliser, normaliser : le sujet face aux dispositifs pénitentiaires »

Lucie HERNANDEZ. Docteure en psychologie, enseignante-chercheuse au Centre Interdisciplinaire de Recherche Appliquée au champ Pénitentiaire (CIRAP)

Discutantes :

Christel PROTIÈRE. Chargée de recherche HC en sciences sociales à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale Reshape U1290 (INSERM) et psychologue clinicienne

Fanny CHEVALIER. Maître de conférences. Laboratoire de Psychologie Clinique, de Psychopathologie et de Psychanalyse. Aix-Marseille Université (LPCPP. UR 3278 - AMU)

PAUSE

10h35-11h25

Titre : à venir

Daniel LIOTTA. Professeur agrégé de philosophie

Discutants :

Frédéric-Guillaume IRACE. Psychanalyste. Enseignant vacataire au département de psychologie clinique. Aix-Marseille Université (AMU)

Nicolas ROBERT. Maître de conférences. Laboratoire de Psychologie Clinique, de Psychopathologie et de Psychanalyse. Aix-Marseille Université (LPCPP. UR 3278 - AMU) et psychologue clinicien au Pôle de Soins Psychiatriques Ambulatoires aux Détenus (SPAD - Centre Hospitalier Montperrin)

11h25-12h15

Titre : à venir

Laurent COMBRES. Maître de conférences HDR. Laboratoire Cliniques Psychopathologique et Interculturelle (LCPI). Université Toulouse Jean Jaurès

Discutants :

Mélanie FAKHEUR. Docteure en psychologie, psychologue clinicienne et psychanalyste

Leandro JOFRE. Maître de conférences. Laboratoire de Psychologie Clinique, de Psychopathologie et de Psychanalyse. Aix-Marseille Université (LPCPP. UR 3278 - AMU)

LE SOIN PSYCHIQUE EN MILIEU CARCÉRAL

14h30 - 15h30

Table ronde : Histoire et enjeux actuels de la psychiatrie en milieu carcéral

Docteure Pascale GIRAVALLI. Psychiatre des hôpitaux, Unité Hospitalière Spécialement Aménagée (UHSA- APHM) & Service Médico-Psychologique Régional (SMPR-APHM) - Présidente de l'Association des Secteurs de Psychiatrie en Milieu Pénitentiaire (ASPMP 2022-2026)

Docteure Blandine BARUT. Psychiatre des hôpitaux, APMH CHU La Conception. Ancienne présidente de l'Association des Services Psychiatriques en Milieu Pénitentiaire (ASPMP 2021-2022). Ancienne chef de pôle et de Service au CH Montperrin (secteur de psychiatrie en milieu pénitentiaire CP d'Aix Luynes ,Salon de Pce et CCS)

Docteur Michel DAVID. Psychiatre et pédopsychiatre. Ancien président de l'Association des Services Psychiatriques en Milieu Pénitentiaire (ASPMP 2012-2021)

Discutantes :

Barbara DE VIVO. Etudiante en Master 2 Psychanalyse et psychopathologie. Aix-Marseille Université. (AMU)

Victoria Isabel FERNANDEZ. Maître de conférences. Laboratoire de Psychologie Clinique, de Psychopathologie et de Psychanalyse. Aix-Marseille Université (LPCPP. UR 3278 - AMU) et psychologue clinicienne au CH Valvert (secteur 13G08)

15h30 - 16h30

Titre : à venir

Soignants du Pôle de Soins Psychiatriques Ambulatoires aux Détenus (SPAD - Centre Hospitalier Montperrin)

Discutants :

Michèle BENHAÏM. Psychanalyste et professeure des universités. Laboratoire de Psychologie Clinique, de Psychopathologie et de Psychanalyse. Aix-Marseille Université (LPCPP. UR 3278 - AMU)

Hugo LHERMENAULT. Etudiant de master 1 Psychanalyse et psychopathologie. Aix-Marseille Université. (AMU) et diplômé de Lettres modernes, master 1 parcours « Littérature et psychanalyse », master 2 parcours « Recherche et concours » (AMU)

PAUSE

16h45-17h15

Forum

Animé par **Sébastien FIRPI.** Psychologue clinicien au Pôle de Soins Psychiatriques Ambulatoires aux Détenus (SPAD - Centre Hospitalier Montperrin) et psychanalyste. Membre du bureau de l'Association des Services Psychiatriques en Milieu Pénitentiaire (ASPMP)

17h15-17h30

Conclusion